

## Résolution 1 : Lutter contre la précarité menstruelle et les inégalités d'accès aux produits menstruels au Canada

### Nom des clubs

CFUW Milton & District, CFUW Perth & District

### Clauses Résolues - Avec les amendements marqués en vert et en rouge

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, régionaux, municipaux et autochtones à améliorer l'accès aux produits menstruels en :

- Rendant obligatoire ~~la fourniture~~ la mise à disposition gratuite de produits menstruels dans les toilettes de tous les bâtiments ~~financés par des fonds publics~~ relevant d'une réglementation fédérale, provinciale ou municipale, tels que ~~les gares, les établissements pénitentiaires~~ les installations de transport, les écoles, les refuges, les bibliothèques, les ~~installations~~ bâtiments sportifs et les centres communautaires.
- Mettant à jour ~~la législation~~ les lois provinciales, territoriales et autochtones ~~y compris, mais sans s'y limiter, les règlements sur la santé et la sécurité au travail et les codes du bâtiment et du travail,~~ — notamment, mais sans s'y limiter, les codes de la santé et de la sécurité au travail, du bâtiment et du travail — afin d'exiger que ~~toutes les toilettes des bâtiments commerciaux, industriels et de bureaux, ainsi que celles des centres de transport, offrent gratuitement des produits menstruels ainsi que des installations adéquates en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.~~ tous les employeurs de taille moyenne et grande fournissent gratuitement des produits menstruels ainsi qu'un accès aux installations EAH (eau, assainissement et hygiène) dans toutes les toilettes, genrées et non genrées.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement fédéral à réduire le coût des produits menstruels en :

- Supprimant ~~tous~~ les droits de douane ~~encore en vigueur~~ sur les produits menstruels importés.
- ~~Instaurant un crédit d'impôt pour toutes les personnes menstruées au Canada.~~
- Mettant en place des mesures pour atténuer les coûts liés aux produits menstruels pour les personnes menstruées vivant : dans des communautés éloignées ou autochtones ; dans la pauvreté ; avec un handicap ; en situation d'itinérance ; nouvellement arrivées au pays ; et/ou vulnérables pour d'autres raisons.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones à ~~garantir que toutes les institutions éducatives~~ tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et, le cas échéant, postsecondaire financés par des fonds publics à :

- ~~Fournissent des connaissances complètes~~ Fournir une éducation complète sur le processus menstruel et les ~~différentes~~ options disponibles ~~pour la gestion en matière de gestion~~ de l'hygiène menstruelle, ~~tout~~ en tenant compte des réalités ~~autochtones~~, culturelles et de la diversité de genre ;

- ~~Encouragent un dialogue ouvert~~ Encourager des conversations ouvertes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe, ~~sur les menstruations afin de lutter contre la stigmatisation et la honte ressenties par les jeunes menstrués~~ afin de briser les tabous et de réduire la honte associée aux menstruations.
- ~~Répondent spécifiquement aux besoins des communautés autochtones et éloignées du Canada.~~

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement fédéral à donner suite aux 11 recommandations du rapport 2023 du Comité permanent de la condition féminine : *Atteindre l'équité menstruelle au Canada : les règles, parlons-en.*

### **Clauses Résolues – Avec les amendements incorporés**

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, régionaux, municipaux et autochtones à améliorer l'accès aux produits menstruels en :

- Rendant obligatoire la mise à disposition gratuite de produits menstruels dans les toilettes de tous les bâtiments relevant d'une réglementation fédérale, provinciale ou municipale, tels que les installations de transport, les écoles, les refuges, les bibliothèques, les bâtiments sportifs et les centres communautaires.
- Mettant à jour les lois provinciales, territoriales et autochtones — notamment, mais sans s'y limiter, les codes de la santé et de la sécurité au travail, du bâtiment et du travail — afin d'exiger que tous les employeurs de taille moyenne et grande fournissent gratuitement des produits menstruels ainsi qu'un accès aux installations EAH (eau, assainissement et hygiène) dans toutes les toilettes, genrées et non genrées.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement fédéral à réduire le coût des produits menstruels en :

- Supprimant tous les droits de douane encore en vigueur sur les produits menstruels importés.
- Mettant en place des mesures pour atténuer les coûts liés aux produits menstruels pour les personnes menstruées vivant : dans des communautés éloignées ou autochtones ; dans la pauvreté ; avec un handicap ; en situation d'itinérance ; nouvellement arrivées au pays ; et/ou vulnérables pour d'autres raisons.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones à encourager tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et, le cas échéant, postsecondaire financés par des fonds publics à :

- Fournir une éducation complète sur le processus menstruel et les options disponibles en matière de gestion de l'hygiène menstruelle, en tenant compte des réalités autochtones, culturelles et de la diversité de genre ;
- Encourager des conversations ouvertes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe, afin de briser les tabous et de réduire la honte associée aux menstruations.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement fédéral à donner suite aux

11 recommandations du rapport 2023 du Comité permanent de la condition féminine : *Atteindre l'équité menstruelle au Canada : les règles, parlons-en.*

## **Contexte**

### **Introduction**

La précarité menstruelle touche des personnes menstruées à travers tout le Canada, affectant de manière disproportionnée les groupes marginalisés, notamment les communautés autochtones, les personnes à faible revenu, les personnes immigrantes, les étudiant-e-s, les femmes incarcérées et les populations sans abri. Elle est définie comme « l'incapacité d'avoir accès à des produits sanitaires de qualité et abordables, à des espaces sûrs et hygiéniques pour les utiliser, ou de gérer ses menstruations sans honte ni stigmatisation » (Groupe de la Banque mondiale, 2021). L'impossibilité de se procurer ou d'accéder à des produits menstruels entraîne l'absentéisme scolaire, des obstacles en milieu de travail et des risques pour la santé, aggravant ainsi les inégalités de genre.

Une étude d'opinion publique réalisée en 2023 (Environics Research, 2023) indique que :

- Une personne menstruée sur six (17 %) au Canada a vécu une situation de précarité menstruelle. Ce chiffre grimpe à une personne sur quatre (25 %) pour les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 40 000 \$.
- Une personne menstruée sur cinq (20 %) craint de ne pas pouvoir s'acheter de produits menstruels au cours des 12 prochains mois, et 7 % estiment que ce scénario est très probable. Six personnes sur dix appartenant à ce groupe attribuent cette difficulté à l'inflation.
- Un quart des Canadien-ne-s considèrent que les menstruations sont sales et impures. Environ une personne sur cinq estime que les menstruations ne devraient pas être discutées publiquement (22 %) et que les produits menstruels devraient rester cachés (22 %).

Entre 2020 et 2024, la question de l'équité menstruelle a pris une importance croissante au Canada, grâce à la convergence de recherches académiques, d'initiatives gouvernementales et d'actions communautaires visant à lutter contre la précarité menstruelle. Bien que des progrès aient été réalisés, il est essentiel de poursuivre les efforts afin que toutes les personnes menstruées au Canada puissent vivre sans honte, stigmatisation ni souci d'accès aux produits menstruels.

La précarité menstruelle demeure un problème répandu : 51 % des répondant-e-s à une enquête menée par United Way ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à acheter des produits menstruels pour elles-eux-mêmes (United Way British Columbia, 2021). Une mauvaise hygiène menstruelle, due à l'utilisation prolongée d'un même produit menstruel par manque de ressources ou à une hygiène insuffisante, peut entraîner des infections urinaires et reproductives, ainsi que des complications pouvant mener à l'infertilité et à des problèmes de grossesse (Groupe de la Banque mondiale, 2021).

Cette résolution appelle tous les niveaux de gouvernement à agir de manière coordonnée

pour lutter contre l'iniquité menstruelle, en garantissant l'accès gratuit aux produits menstruels, en améliorant les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), et en assurant une éducation menstruelle complète.

Reconnaître la précarité menstruelle comme une question de santé publique et d'égalité des genres est en accord avec les engagements du Canada envers les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies : Objectif 3, (Bonne santé et bien-être), Objectif 4, (Éducation de qualité), Objectif 5, (Égalité des genres), Objectif 6 : Eau propre et assainissement

### **Clause Résolue 1 : Améliorer l'accès**

Le gouvernement fédéral a reconnu que le fait de rendre les produits menstruels disponibles gratuitement dans les lieux de travail sous réglementation fédérale améliore la santé et le bien-être des personnes qui ont leurs menstruations (Gouvernement du Canada, 2023b). La Colombie-Britannique, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario fournissent gratuitement des produits menstruels dans les écoles, tandis que le Nouveau-Brunswick fournit gratuitement des produits menstruels dans les bibliothèques (Bibliothèque du Parlement, 2023).

Cela permet aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter des produits menstruels d'aller à l'école et au travail, et de changer de produits menstruels au besoin, plutôt que d'en prolonger l'utilisation au-delà de la période recommandée. La fourniture de produits menstruels apporte également dignité et sécurité aux personnes qui n'ont pas les moyens de se les procurer, en leur évitant d'avoir à expliquer pourquoi elles ne peuvent pas aller à l'école, travailler ou participer à d'autres activités (Comité permanent de la condition féminine, 2023).

Les effets de la pauvreté menstruelle pourraient être réduits davantage en augmentant le nombre d'établissements qui offrent des produits menstruels gratuits. Si les gouvernements provinciaux, municipaux, régionaux et autochtones, ainsi que leurs agences, exigent que ces produits soient disponibles dans tous les bâtiments financés par des fonds publics, un plus grand nombre de personnes ayant leurs menstruations en bénéficieront. 82% des femmes au Canada soutiennent l'accès à des produits menstruels gratuits dans les toilettes publiques (Plan International Canada, 2023a).

Pour garantir un meilleur accès aux produits d'usage courant dans les bâtiments qui n'appartiennent pas aux gouvernements ou ne sont pas réglementés par eux, il faudra modifier les politiques et réglementations nationales, provinciales et municipales régissant les espaces commerciaux, industriels et de bureaux. Les révisions des codes de construction provinciaux pourraient exiger que toutes les toilettes soient équipées de distributeurs de produits menstruels et d'installations WASH appropriées : toilettes séparées et propres, cabines de toilettes avec portes et serrures intérieures, éclairage, eau propre et savon, et poubelles pour jeter les matériaux menstruels souillés (Groupe de la Banque mondiale, 2021).

Les modifications apportées aux codes du travail provinciaux et territoriaux,

conformément aux modifications apportées au Code du travail canadien en 2023 (Gouvernement du Canada, 2023 a&c), garantiront que tous les employeurs - tant du secteur privé que du secteur public - fournissent des produits menstruels sur leur lieu de travail, et les mises à jour des réglementations en matière de santé et de sécurité au travail rendent obligatoire la fourniture de produits périodiques à une plus grande échelle.

Un cadre cohésif qui coordonne les ressources des nombreux intervenants en santé menstruelle au Canada est nécessaire pour assurer le succès à long terme des efforts en matière de santé menstruelle (Days for Girls, 2024b).

### **Clause résolue 2 : Supprimer les barrières financières pour réduire les coûts**

En 2021, l'Écosse est devenue la première nation à exiger que « les autorités locales et les prestataires de services éducatifs rendent les produits menstruels disponibles gratuitement pour toute personne ayant besoin de les utiliser » (Gouvernement écossais, 2022). Bien que cela ne soit pas encore réalisable au Canada, des mesures peuvent être prises pour réduire le fardeau financier des menstruations.

Les consommateurs canadiens ne paient pas de TPS ou de TVH sur les produits « commercialisés exclusivement à des fins d'hygiène féminine », mais des taxes cachées s'ajoutent au coût de détail des produits menstruels (Moffatt, 2015), comme les tarifs fédéraux à l'importation, qui varient de 7 % à 12 %, selon le matériau utilisé dans la production. Le code tarifaire du Canada comprend une taxe sur les tampons qui alourdit les formalités administratives des importateurs et ne génère que des recettes fiscales minimales (Moffatt, 2015). Cette taxe devrait être supprimée.

Les Canadiennes qui ont leurs menstruations dépensent au moins 6 000 dollars au cours de leur vie en produits d'hygiène menstruelle, et celles qui vivent dans des communautés rurales ou indigènes/éloignées paieront jusqu'à deux fois plus (Gouvernement du Canada, 2024a). Le Canada et les provinces offrent actuellement une variété de crédits d'impôt pour différentes populations, notamment la prestation canadienne pour enfants, le crédit pour la TPS/TVH, le remboursement du carbone au Canada et la prestation pour les travailleurs canadiens (Gouvernement du Canada, 2024b). Un crédit d'impôt pour les personnes ayant des menstruations reconnaîtrait que les produits d'hygiène menstruelle sont essentiels.

### **Clause résolue 3 : éliminer la stigmatisation/améliorer l'éducation**

Peu de choses ont changé depuis 2017, lorsque Human Rights Watch a rapporté que « la honte des règles, les tabous et la désinformation sont encore répandus à travers le Canada et ont un effet négatif sur la confiance et l'estime de soi des jeunes » (Human Rights Watch, 2017).

Cette stigmatisation et cette honte poussent les femmes et les filles à éviter le travail, l'école, le sport et les activités communautaires pendant les menstruations (Groupe de la Banque mondiale, 2021).

Quatre-vingt-trois pour cent des jeunes au Canada (âgés de 13 à 21 ans) disent avoir

essayé de cacher le fait qu'ils ont leurs règles et 50 % ont menti à ce sujet (Always®, n.d.). En fait, le Canada se classe dans la moitié inférieure des 27 pays étudiés dans le cadre d'une étude réalisée par Always® en ce qui concerne le soutien de la société à parler ouvertement des règles (Always®, n.d.).

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'éducation complète sur la menstruation au Canada. En 2023, 65 % des Canadiennes n'ont pas reçu d'éducation à la santé menstruelle - sur l'anatomie, le syndrome prémenstruel, l'hygiène et les sujets connexes - ou en ont reçu, mais cette éducation n'était pas complète ou ne tenait pas compte des diverses expériences (Plan International Canada, 2023b).

Les éducateurs canadiens ont besoin d'une formation pour comprendre comment les normes sociales discriminatoires, les tabous culturels et la stigmatisation associés à la menstruation peuvent conduire les filles à adopter des pratiques dangereuses. Les personnes menstruées autochtones, culturellement diverses et de genre différent, en particulier, sont affectées négativement, car l'éducation menstruelle courante d'aujourd'hui, si elle existe, offre un « enseignement unidimensionnel et principalement biographique » (Days for Girls, 2024a).

Pour briser les tabous et normaliser les menstruations, le programme d'éducation sexuelle du Canada - aux niveaux primaire et secondaire - doit adopter une approche multidimensionnelle de l'éducation à la santé menstruelle (Femmes et Égalité des genres Canada, 2024). Les écoles qui intègrent des informations sur les menstruations dans le programme scolaire pour les filles et les garçons peuvent réduire la stigmatisation associée aux menstruations, contribuer à de meilleurs résultats en matière d'éducation et de santé, améliorer l'assiduité et la rétention, et promouvoir l'égalité des sexes (Groupe de la Banque mondiale, 2021).

### **Mise en œuvre**

Grâce à ses réseaux canadiens et mondiaux, la FCFDU est bien placée pour sensibiliser à l'inégalité menstruelle. Les conseils nationaux et provinciaux de la FCFDU, les clubs et les individus sont encouragés à prendre les mesures ci-dessous.

1. Le bureau national de la FCFDU pourrait se joindre à des coalitions qui militent en faveur de l'élimination des droits de douane sur les produits d'hygiène menstruelle et de l'établissement d'un crédit d'impôt pour toutes les personnes qui ont leurs menstruations.
2. Le Conseil national de la FCFDU, les conseils provinciaux, les clubs et les individus peuvent :
  - a. exhorter les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, régionaux, municipaux et autochtones à améliorer l'accès à des produits menstruels gratuits.
  - b. travailler avec les membres de la communauté pour nous éduquer et éduquer le public sur les stigmates entourant la menstruation et collaborer avec les ministères provinciaux de l'éducation pour améliorer les

- programmes d'études sur la menstruation.
- c. inviter des conférenciers à présenter le besoin d'équité menstruelle au Canada.
  - d. utiliser les médias sociaux pour générer des messages qui normalisent les menstruations et encouragent la conversation.
  - e. s'associer à des organisations pour sensibiliser le public
  - f. écrire aux députés fédéraux, provinciaux et territoriaux pour plaider en faveur de politiques d'équité menstruelle.
  - g. s'informer davantage par le biais de la recherche
  - h. investir dans des groupes tels que Plan International Canada et The Period Purse, s'y joindre et les soutenir.

### **Bibliographie**

Always®. (n.d.). *Breaking period stigma with new report from Always and Plan International Canada*. <https://www.always.com/en-us/lets-talk-periods>

Bibliothèque du Parlement. (2023, 15 décembre). *Améliorer l'accès équitable aux produits menstruels au Canada*  
<https://hillnotes.ca/2023/12/15/improving-equitable-access-to-menstrual-products-in-canada/>

Comité permanent de la condition féminine (2024). *ATTEINDRE L'ÉQUITÉ MENSTRUELLE AU CANADA : LES RÈGLES, PARLONS-EN*.  
<https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/44-1/FEWO/rapport-8>

Days for Girls. (2024a). *Menstrual health country snapshot – Canada*.  
<https://drive.google.com/file/d/1SpmOFEIq33AzGghmqihJVf63Cw89tqKW/view>

Days for Girls. (2024b). *Webinar report: Canada's journey to accelerate gender and menstrual equity*.  
[www.daysforgirls.org/blog/webinar-report-canadas-journey-to-accelerate-gender-and-menstrual-equity/](http://www.daysforgirls.org/blog/webinar-report-canadas-journey-to-accelerate-gender-and-menstrual-equity/)

Dorward, K.W. (2024, 27 avril). Decolonizing and demystifying the needs of remote Northern menstruators. *Nunavut News*.  
<https://www.nunavutnews.com/home/decolonizing-and-demystifying-the-needs-of-remote-northern-menstruators-7345595>

Environics Research. (2023, mars). *Attitudes and awareness of menstrual equity and period poverty among Canadians*. Prepared for Women and Gender Equality Canada.  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/feqc-wage/SW21-189-2023-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/feqc-wage/SW21-189-2023-eng.pdf)

Gouvernement du Canada. (2023a). *Obligation des employeurs de fournir des produits menstruels dans les milieux de travail sous réglementation fédérale*.  
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/sante-securite/rapports/obligations-employeurs-produits-menstruels-travail.html>

Gouvernement du Canada. (2023, 15 decembre-b). *Les produits menstruels sont maintenant fournis gratuitement aux membres du personnel des milieux de travail sous réglementation fédérale*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2023/12/les-produits-menstruels-sont-maintenant-fournis-gratuitement-aux-membres-du-personnel-des-milieux-de-travail-sous-reglementation-federale.html>

Gouvernement du Canada (2023, 21 avril-c). *Règlement modifiant certains règlements pris en vertu du Code canadien du travail (produits menstruels) : DORS/2023-78*. <https://canadagazette.gc.ca/rp-pr/p2/2023/2023-05-10/html/sor-dors78-fra.html>

Gouvernement du Canada. (2024a). *Projet pilote du Fonds d'équité menstruelle*. Pris du site <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/financement/fonds-equite-menstruelle.html>

Gouvernement du Canada. (2024b). *Crédits d'impôt et prestations pour les particuliers* <https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles.htm>

Groupe de la Banque mondiale. (2021, mai). *Menstrual health and hygiene resource package: Tools and resources for task teams*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/497961622035770181/pdf/Tools-and-Resources-for-Task-Teams.pdf> |

Human Rights Watch. (2017, 27 août). *L'hygiène menstruelle est une question de droits humains* <https://www.hrw.org/fr/news/2018/03/19/lhygiene-menstruelle-est-une-question-de-droits-humains>

Moffatt, M. (2015, 10 juin). The 'tampon tax' is gone, but the 'tampon tariff' lives on. *Macleans's*. <https://macleans.ca/economy/economicanalysis/the-tampon-tax-is-gone-but-the-tampon-tariff-lives-on/>

National Union of Public and General Employees. (2023, octobre). *Period poverty in Canada*. <https://nupge.ca/research/period-poverty-in-canada-2/>

Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2020). *Access to menstrual health products in Inuit Nunangat*. <https://pauktuutit.ca/project/access-respect-consent-inuit-women-and-reproductive-healthcare-services-in-2019-summary-report/>

Plan International Canada. (2023, 19 mai-a). *The hidden cost of periods: A Canadian perspective*. <https://plca-p-001.sitecorecontenthub.cloud/api/public/content/be4eb4c962c14eb5b87f3f7d210004d4?v=7042f8f7&u>

Plan International Canada (2023, 24 mai-b). *Plus fortes ensemble s'attaque au terrible écart entre les sexes dans le monde* <https://plancanada.ca/fr-ca/a-propos-de-nous/media-centre/period-poverty-in-plain-sight>

Plan International Canada. (n.d.). *Sex and politics: Less taboo than periods?*  
<https://plancanada.ca/en-ca/stories/letstalkperiods-on-menstrual-hygiene-day>

Province of British Columbia. (2024). *B.C. period poverty task force: Final report.*  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/governments/about-the-bc-government/poverty-reduction-strategy/period-poverty-report>

Scottish Government. (2022, 15 août). *Period Products (Free Provision) (Scotland) Act 2021: Equality impact assessment.*  
<https://www.gov.scot/publications/period-products-free-provision-scotland-act-2021-equality-impact-assessment/>

The Period Purse. (n.d.). *Fighting period poverty in Toronto.*  
<https://www.theperiodpurse.com/>

United Way British Columbia. (2021, janvier). *United Way BC Period Promise Research Project.*  
<https://uwbc.ca/program/period-promise/#research>